

### Transports et logistique ( 25 )

#### En bref

Avec plus de 52 000 emplois salariés en Wallonie, le secteur du transport et de la logistique représente l'un des principaux pourvoyeurs d'emploi de la région ( 47,9 % des postes de travail salariés en Wallonie). Le secteur présente l'avantage d'ouvrir des opportunités à des personnes peu diplômées. Toutefois, l'évolution technologique et numérique y progresse rapidement et tend à élever le niveau de qualification de la main d'œuvre recherchée.

Le secteur du transport et de la logistique est scindé en deux grandes catégories, la première reprend l'ensemble des transports de marchandises pour des tiers et de personnes (qu'ils soient terrestres, par voies d'eau ou aériens), la seconde concerne la gestion des flux physiques de marchandises, ainsi que ceux financiers ou informatiques associés.

En ce qui concerne le transport, le volet terrestre s'effectue grâce aux transports ferroviaires, urbains et routiers mais également à travers des conduites pour le transport de gaz, de liquides, etc. Le transport par voie d'eau touche aux transports maritimes, côtiers et fluviaux (de personnes et de marchandises, la location de bateaux, etc.). Enfin, le transport aéronautique comprend le transport aérien ou spatial de passagers et de marchandises.

À ces trois modes de transport, diverses activités d'ordre logistique sont associées comme la gestion des flux physiques (fournitures, denrées, personnes) ce qui englobe par exemple la manutention, l'entreposage et l'organisation du transports ou immatériel comme les flux financiers (paiements) ou d'informations associés aux flux physiques, qui nécessitent la maîtrise d'outils technologiques.

Au niveau des entreprises, le domaine de la logistique se professionnalise depuis une vingtaine d'années. Cette évolution permet l'accroissement des échanges commerciaux internationaux. Par sa transversalité, le domaine est soumis à d'importants facteurs d'évolution, les principaux étant d'ordres technologiques, environnementaux, législatifs et commerciaux.

Comme bien des domaines, celui de la logistique et des transports est fortement impacté par la numérisation de son activité.

On notera, par exemple, l'évolution rapide des logiciels de gestion de la supply chain, le développement de l'IOT, l'apparition du tachygraphe intelligent, ou la possibilité de capitaliser et de traiter les données et les flux d'informations.

Ces avancées suscitent donc une logistique fondée sur les échanges d'informations provenant de dispositifs du monde réel vers le réseau internet.

L'impact environnemental du secteur est également un facteur important dont il faut tenir compte. Cela implique de trouver des solutions innovantes en matière de transport pour répondre aux enjeux de la logistique verte?: Gaz Naturel pour Véhicules, véhicules électriques, technologies hybrides, livraisons à vélo, éco-conduite, ...

Des besoins se font également sentir au niveau de la chaîne logistique comme le recyclage des produits, la gestion des rebuts et des matières récupérées.

Il est également nécessaire de poursuivre le développement de la performance liée à une politique de réduction des coûts qui impose de repenser le multi et l'intermodal pour optimiser les transports à des fins économiques et écologiques (raréfaction des énergies, taxe km, environnement, emballage, limitation de l'immobilisation des stocks, ...).

Le développement massif de l'e-commerce influence également fortement le secteur qui se voit dans la nécessité de répondre à ces nouveaux enjeux tant du point de vue du transport (petits colis/hyperfragmentation, livraison à domicile ou dans des points relais, ...), qu'au niveau de la logistique (picking de détail, colis personnalisés, ...).

Le secteur voit également croître les transactions liées à la logistique des retours de marchandises.

Cela a un impact sur le développement d'espaces de distribution urbains qui permettent d'assurer les dernières étapes de la distribution dans les villes où la livraison parcellaire au client final pose des problèmes de mode de transport, d'organisation des tournées et de reprise des marchandises refusées.

Le développement de l'e-commerce s'accompagne d'une élévation du niveau d'exigence des clients, de plus en plus soucieux de la traçabilité de leur achat et de plus en plus pressés de recevoir leur commande.

Le secteur connaissait jusque début 2020 une dynamique plutôt positive, notamment sur le bassin liégeois qui bénéficiait de la présence de nouveaux partenaires commerciaux chinois ou encore dans le transport aérien de passager à Charleroi qui poursuivait sa croissance. Toutefois, la crise induite par l'épidémie de Covid19 a profondément affecté des pans complets du secteur. Le transport aérien ou routier de personnes (aéroport, aviation, bus, car, ...) a particulièrement pâti des mesures de confinement (interdictions d'exercer) et des restrictions sanitaires (distanciation, destination touristiques interdites ou déconseillées, ...). À l'inverse, d'autres secteurs, comme le transport aérien de fret ou les activités de postes et de livraison, ont connu, au plus fort de la crise, un surplus d'activité notamment soutenu par l'augmentation des achats en ligne (e-commerce). De manière générale, la situation du secteur du transport et de la logistique dépend fortement de la reprise des secteurs clients (Horeca, tourisme, industrie, construction, ...) et du commerce international.

	Nombre d'établissements en 2019	Nombre de postes de travail salarié en 2019	Nombre de travailleurs indépendants en 2019 (1)
Wallonie	2.419	52.390	6.132
Bruxelles-Capitale	1.309	30.552	3.877
Flandre	6.742	145.548	17.278
<b>Belgique</b>	<b>10.470</b>	<b>228.490</b>	<b>27.671</b>

Sources : ONSS - statistiques décentralisées juin 2019 et INASTI 2019, calculs le Forem

(1) Les indépendants exerçant en Belgique et résidant à l'étranger sont comptabilisés uniquement au niveau du pays. La somme des indépendants pour les 3 régions peut donc être inférieure au nombre d'indépendants en Belgique.

## En détail

### Activités du secteur

#### Description du secteur

Le secteur du transport et de la logistique couvre cinq grands domaines (1).

Le premier, **les transports terrestres et transports par conduites**, est composé des sous-secteurs suivants :

- Le transport ferroviaire de voyageurs autre qu'urbain et suburbain (transport de voyageurs sur des grandes lignes couvrant une grande zone géographique, wagons-lits, location de matériel roulant ferroviaire avec équipage).
- Les transports ferroviaires de fret (grandes lignes et lignes secondaires).
- Autres transports terrestres de voyageurs. Ce sous-secteur comprend le transport urbains et suburbains de voyageurs (autobus, autocars, tramway, métro, navettes régulières vers les aéroports et les gares, l'exploitation de funiculaires ou de téléphériques s'inscrivant dans le cadre d'un système de transport urbain et suburbain, etc.) ; le transport de voyageurs par taxis et d'autres transports terrestres de voyageurs tels que l'exploitation d'autobus scolaires et de bus de transport des travailleurs ou le transport à la demande (excursions et services occasionnels).
- Les transports routiers de fret (transport de marchandises par route) et services de déménagement (pour les ménages et les entreprises, les garde-meubles, la livraison de meubles et d'équipements ménagers).

- Les transports par conduites (transport de gaz, d'eau et d'autres liquides, de boues et d'autres substances par conduites).

Le second, **les transports par eau**, reprend :

- Les transports maritimes et côtiers de passagers (exploitation de bateaux d'excursion, de croisière ou de tourisme ; la location de bateaux de plaisance avec équipage, etc.).
- Les transports maritimes et côtiers de fret (transports de marchandises ; l'exploitation de remorqueurs et de pousseurs de péniches, de plates-formes de forage pétrolier, etc.).
- Les transports fluviaux de passagers (fleuves, canaux, lacs et autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks ainsi que la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport fluvial).
- Les transports fluviaux de fret (fleuves, canaux, lacs et autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks ainsi que la location de bateaux pour le transport fluvial de fret).

Le troisième, **les transports aériens**, comprend :

- Les transports aériens de passagers (lignes régulières avec horaires réguliers, charters, vols de tourisme etc.).
- Les transports aériens de fret et transports spatiaux (transports aériens de marchandises, lancement de satellites et de véhicules spatiaux, transports de marchandises et de personnes dans l'espace).

Le quatrième, **l'entreposage et les services auxiliaires des transports**, couvre :

- L'entreposage et le stockage (y compris frigorifique) pour tous les types de produits.
- Les services auxiliaires des transports pour :
  - les transports terrestres (exploitation de gares ferroviaires et routières ; exploitation d'infrastructures ferroviaires ; exploitation de routes, de ponts et de tunnels ; services de remorquage et de dépannage ; etc.) ;
  - les transports par eau (exploitation de ports, quais, jetées, écluses, voies navigables ; activités de sauvetage et de déchargement par allèges ; signalisation par phares, balises et radiobalises ; etc.) ;
  - les transports aériens (exploitation d'aéroports ; activités de contrôle des aéroports et de la circulation aériennes ; services au sol sur les terrains d'aviation ; etc.) ;
  - la manutention (chargement et déchargement de marchandises ou de bagages) ;
  - les autres services auxiliaires des transports (expédition de marchandises, livraison de fret express, etc.).

Le cinquième, **activités de poste et de courrier**, englobe essentiellement la levée, l'acheminement et la distribution de lettres et de colis sous différents régimes.

- Les activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel.
- Les autres activités de poste et de courrier (entreprises opérant en dehors de l'obligation de service universel).

Remarque : l'analyse de ce secteur porte uniquement sur les entreprises de transports et de logistique. Or, certaines entreprises exerçant une autre activité peuvent avoir un département de logistique interne. Ces dernières ne sont donc pas prises en compte dans l'analyse.

### *Le secteur aujourd'hui*

La logistique est l'art de fournir le bon produit, au bon endroit, dans les meilleurs délais et au moindre coût.

Depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les activités logistiques et de transport de marchandises se professionnalisent et deviennent une réelle plus-value pour la compétitivité d'une entreprise.

De nombreuses sociétés spécialisées en logistique ont été créées et offrent leurs services à des entreprises dont le transport n'est pas le " core business ". Parallèlement, certaines grandes entreprises conservent en interne leur service logistique et le développent.

Gérer la chaîne logistique de manière optimale devient un avantage concurrentiel.

Le secteur du transport et de la logistique est fortement dépendant de la conjoncture économique ainsi que des échanges commerciaux internationaux (mondialisation), intra-européens et intra-nationaux. Le ralentissement du commerce international durant la crise sanitaire a conduit à la baisse d'activité d'entreprises du secteur.

Le volume de marchandises à transporter a crû fortement ces dernières années, notamment en raison de la croissance de l'e-commerce. Celle-ci s'est encore amplifiée durant la crise sanitaire et constitue sans aucun doute, une tendance lourde pour l'avenir.

Globalement, le secteur du transport de marchandises et de la logistique connaissait, depuis plusieurs années déjà, une croissance assez forte tant au niveau de l'emploi, que de l'activité et des investissements. Toutefois la crise sanitaire a fortement affecté des pans entiers du secteur.

La Wallonie présente néanmoins encore une série d'atouts en termes d'infrastructure dans lesquelles de nombreux investissements publics ont été réalisés ces dernières années (dans les canaux, l'équipement de zonings multimodaux, les aéroports régionaux).

Ces investissements visent, outre à améliorer l'attractivité de la Wallonie vis-à-vis de potentiels investisseurs de ce secteur, à favoriser le développement de la multimodalité (transport par différents modes successifs : fluvial, routier, rail, aérien).

Plus récemment, les pouvoirs publics ont orienté leurs investissements dans les centres urbains afin de répondre aux nouvelles exigences de la logistique urbaine.

Actuellement, 9 terminaux logistiques proposant plusieurs modes de transport existent en Wallonie. Entre 2012 et 2016, 6 nouvelles plates-formes multimodales ont été rendues opérationnelles dont le Trilogiport à Liège qui, depuis début 2016, combine le transport routier, fluvial et ferroviaire et qui s'articule autour d'une plateforme multimodale de 120 ha.

Troisième port intérieur européen, Liège se positionne comme l'hinterland des grands ports maritimes comme Rotterdam et Anvers.

Parallèlement, Liège s'inscrit dans le développement du réseau Euro Carex, soit l'utilisation du réseau de chemin de fer à grande vitesse pour le transport européen de fret.

L'arrivée à Liège du géant du commerce en ligne Alibaba ou la nouvelle liaison ferroviaire entre Yiwu et Liège offre un accès plus large et plus équitable aux débouchés commerciaux internationaux, en particulier pour les petites et moyenne entreprises belges.

A moyen terme, plusieurs évolutions, déjà amorcées, vont s'accentuer dans le secteur :

- la professionnalisation de l'ensemble des métiers de la chaîne logistique, du chauffeur au manager logistique ;
- l'externalisation de l'activité logistique au sein d'entreprises spécialisées et le développement, au sein de grandes entreprises, de départements propres à la logistique reconnus par la direction ;
- le développement de nouvelles technologies, principalement au niveau du suivi en temps réel des marchandises tout au long de la chaîne logistique en particulier grâce à l'internet des objets et aux équipements embarqués ;
- l'augmentation de l'offre de formation (initiale et continue) pour tous les niveaux de responsabilités ;
- le transfert modal de la route vers le fluvial et le ferroviaire.

La participation à la préservation de l'environnement constitue le principal défi auquel le secteur devra faire face ces prochaines années (2). À titre d'illustration, la directive " Eurovignette 2 ", adoptée par le Parlement européen et est entrée en application en 2013, introduit une taxe pour les poids lourds les poids lourds sur le principe du " pollueur-payeur ". Les objectifs poursuivis sont de promouvoir le transport durable : diminuer les embouteillages, augmenter la propreté des routes, augmenter l'usage du transport ferroviaire et fluvial et améliorer la sécurité routière. A cette taxe, se sont ajoutées d'autres comme la taxe kilométrique belge (en vigueur depuis avril 2016), les obligations de recyclage d'emballage et les réglementations en matière de consommation énergétique (2).

Pour diminuer la consommation d'énergie, plusieurs solutions sont exploitées : généralisation de la conduite économique et défensive pour les chauffeurs poids lourds, optimisation de l'organisation des tournées de livraison afin de réduire les transports "à vide", recours accru à d'autres modes de transport que la route (fluvial et ferroviaire) ou encore l'usage de véhicules équipés de moteurs hybrides ou électriques.

Outre une hausse probable de la demande de formation à la conduite défensive, ces évolutions attendues vont encore augmenter l'intellectualisation, amorcée depuis plusieurs années, des métiers de base.

Parallèlement, de nouveaux profils voient le jour, comme celui d'ingénieur informaticien-logisticien, capable de concevoir les logiciels permettant l'organisation optimale des tournées, tant pour diminuer les retours "à vide", que pour combiner différents modes de transport ou le coordinateur IT logistiques qui, en tant que responsable de la qualité des données et de leur monitoring, mesure, analyse et interprète l'information (tant interne qu'externe) en vue d'implémenter des décisions, d'orienter des stratégies et d'améliorer le rendement de m'entrepris sur le plan fonctionnel (3).

Depuis quelques années, l'effet de la numérisation a également un impact important sur le secteur de la logistique et des transports.

Elle offre la possibilité de développer des procédés d'automatisation, de les superviser, de travailler sur des bases de données produites par l'internet des objets (IOT) en ce compris les programmes embarqués et de développer des produits intelligents.

Ces avancées technologiques imposent le développement de compétences numériques pour utiliser les outils IT de gestion des stocks, de planification et d'optimisation des coûts.

Côté clients, la part de citoyens belges qui achètent via internet rejoint, depuis quelques années, celle des Européens. Avec la crise sanitaire, le recours à l'e-commerce s'est amplifié.

Cette évolution a inévitablement un impact important sur le secteur de la logistique et du transport car il fait évoluer les paradigmes du secteur.

Dans la pratique de l'e-commerce, c'est le client qui décide de l'endroit, du moment et des modalités de livraison, obligeant les logisticiens à s'adapter sans cesse pour répondre à ces besoins de plus en plus personnalisés (4). La flexibilité et la capacité d'adaptation sont, sans aucun doute, devenus les maîtres mots du secteur de la logistique. À titre d'illustration, au début de la crise, des chaînes logistiques autour du commerce de proximité se sont rapidement mises en place.

Au niveau du transport de personnes, l'évolution jusqu'alors favorable semble connaître un coup d'arrêt avec la crise sanitaire.

L'aérien connaissait un développement exponentiel de ses activités, principalement au départ de l'aéroport de Charleroi (7,7 millions de voyageurs transportés en 2017). Toutefois la crise sanitaire a durement touché le secteur. Plusieurs compagnies aériennes dans le monde ont annoncé des licenciements et la reprise complète de l'activité n'est pas envisagée avant 2023.

Le transport de personnes par bus et car a également souffert des mesures de confinement, de distanciation et de limitation des déplacements des personnes à la suite de la crise sanitaire.

Au niveau des transporteurs publics (TEC et SNCB), la hausse de l'activité et une pyramide des âges comptant une forte proportion de quinquagénaires devraient entraîner un recrutement massif dans les années à venir.

Autre phénomène en croissance qui pourrait à terme avoir un impact non négligeable sur les modes du transport des personnes par voie terrestre est la voiture sans chauffeur, développée notamment par Google (5). Cependant, cette nouvelle technologie induit une importante adaptation des systèmes réglementaires ce qui risque de reporter l'arrivée en masse de ce type de véhicules sur nos routes.

Un changement législatif important est survenu dans le domaine des chauffeurs poids lourds et de bus-cars. Il concerne les exigences en matière de formation initiale et continue. Cette réglementation européenne a pour effet de rendre plus contraignant (plus coûteuse) l'accès à la profession de chauffeur et devrait ainsi augmenter les difficultés de recrutement.

Parallèlement, l'offre de formation doit également s'adapter afin de répondre à cette nouvelle demande, également au niveau de la formation continue (obligation de 5 jours de formation continue par chauffeur par période de 5 ans).

Un autre constat qui risque d'entraîner des difficultés de recrutement pour les chauffeurs de poids lourds est la pyramide des âges des chauffeurs en activité. En effet, près d'un chauffeur sur trois est âgé de plus de 50 ans.

Conjugué à la faible alimentation du métier par les sorties de l'enseignement, la pénurie de candidats sur ce métier devient criante et la concurrence internationale, très présente dans ce secteur, ne contrebalance plus réellement ces constats.

En 2016, le Forem a réalisé une analyse des grandes tendances de la transition numérique et de ses effets sur les activités, les métiers et les compétences du secteur : [Métiers d'avenir 4.0 - La transition numérique - Transport et logistique](#). Ensuite, en 2018, une synthèse des principales évolutions en cours ou futures ainsi que les effets attendus en termes de développement de métiers et de compétences a été publiée :

[Evolutions clés sectorielles et effets sur les métiers](#). Le lecteur intéressé peut consulter les tendances issues de ces travaux via la page [Prospectives](#) du site du Forem.

(1) SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie, NACE-BEL 2008 Nomenclature des activités économiques avec notes explicatives

(2) Constats issus des discussions pour la production du rapport d' inception, du DAS (Domaine d'Activités Stratégique) Logistique et transport réalisé par la Forem en 2016

(3) Le lecteur intéressé trouvera davantage d'information sur le métier de coordinateur logisticien IT dans [le rapport prospectif publié par le Forem](#) en août 2017.

(4) Effet de la TRANSITION NUMÉRIQUE sur le secteur de la LOGISTIQUE et des TRANSPORTS en termes d'activités, métiers et compétences, publiée par le Forem en 2016

(5) <http://www.courrierinternational.com/article/transports-la-voiture-sans-chauffeur-est-la-enfin-presque>

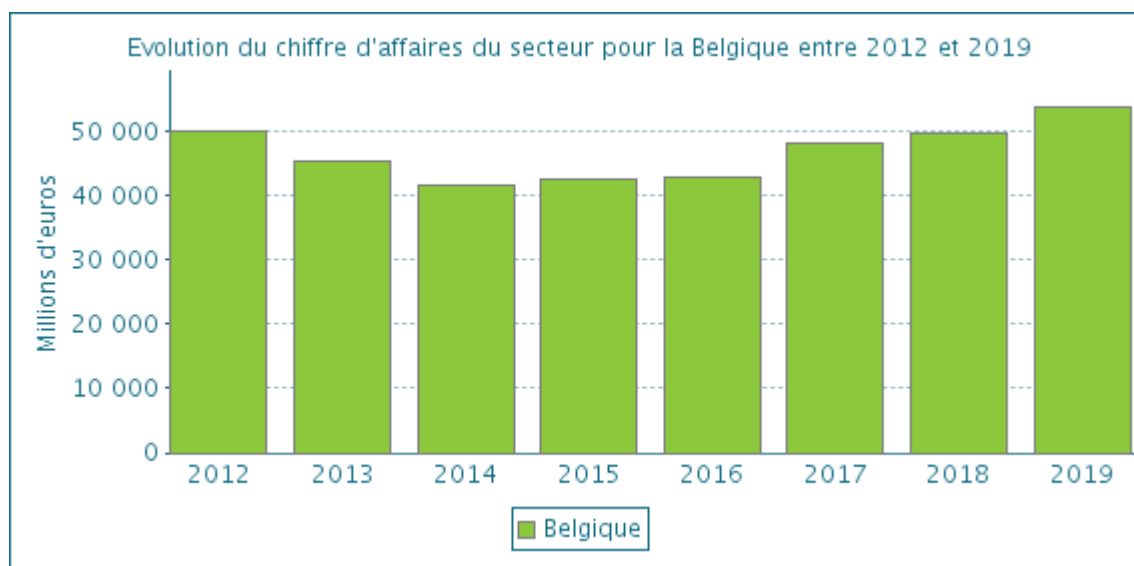
## Positionnement économique du secteur

### Chiffre d'affaires

En 2019, le chiffre d'affaires du secteur du transport et de la logistique s'élève à près de 53,6 milliards d'euros.

Ce secteur se place en 6<sup>ème</sup> position du plus gros chiffre d'affaires pour l'ensemble des secteurs en Belgique.

Entre 2018 et 2019, le chiffre d'affaires du secteur a augmenté de 8,2 %. Le secteur du transport et de la logistique étant très sensible aux évolutions conjoncturelles, son chiffre d'affaires a logiquement augmenté en 2018 et 2019.

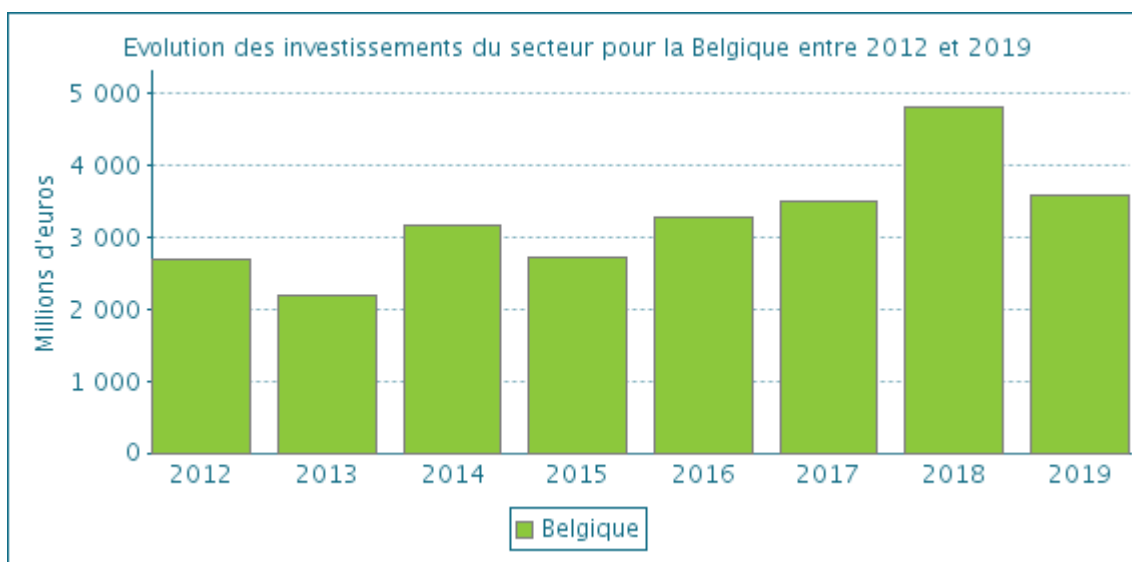


Source : Direction générale Statistique - Statistics Belgium, calculs le Forem

### Investissements

Les investissements dans le secteur du transport et de la logistique se sont élevés à 3,6 milliards d'euros en 2019 au niveau belge.

Le niveau des investissements a baissé de près de 25% par rapport à 2018.



Source : Direction générale Statistique - Statistics Belgium, calculs le Forem

## Entreprises du secteur

### Belgique

En 2019, ce secteur comptait 10.828 établissements (1).

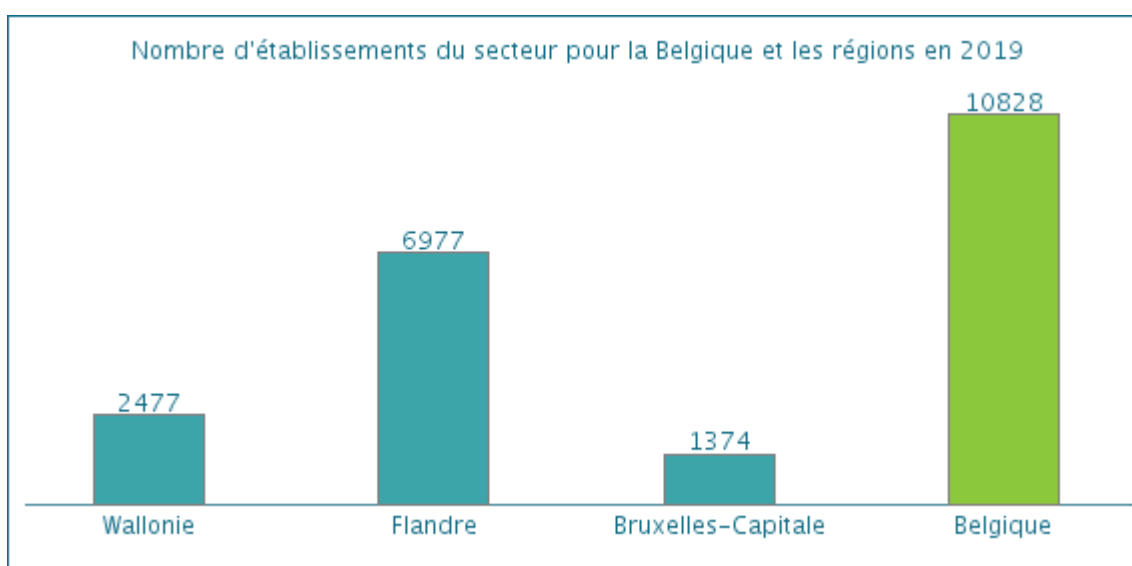
La Wallonie en abrite sur son territoire 2.477, la Flandre 6.977 alors que Bruxelles-Capitale n'en compte que 1.374.

Le secteur du transport et la logistique se place à la 9<sup>ème</sup> position en nombre d'établissements tous secteurs confondus.

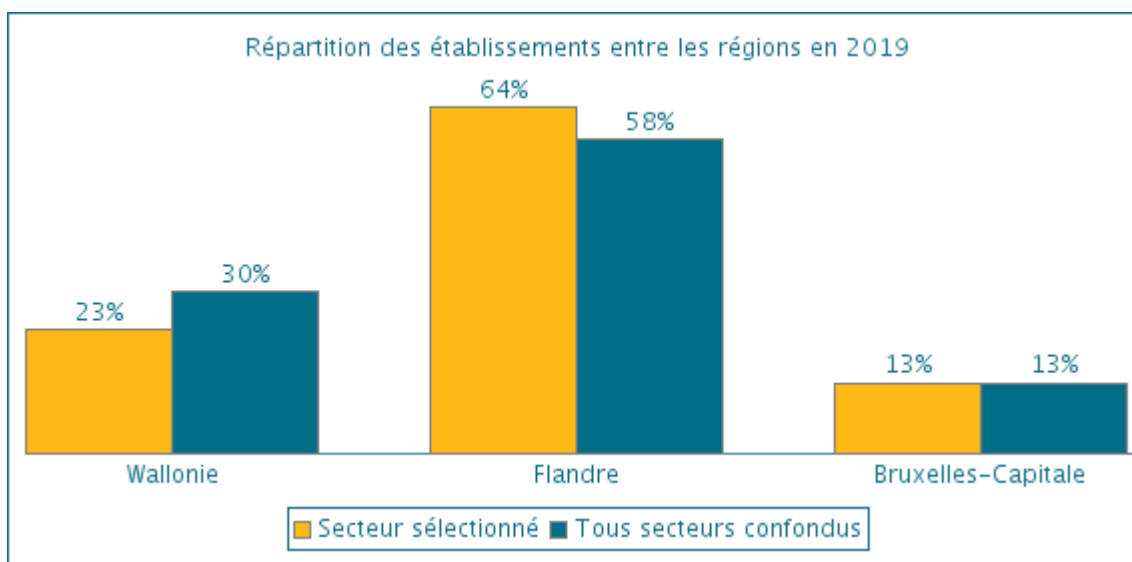
Il représente 3,6 % des établissements en Belgique.

Lorsque l'on compare, proportionnellement, cette répartition géographique des établissements du transport et de la logistique avec l'ensemble des secteurs, on remarque qu'en Wallonie, la part des établissements de ce secteur est moins importante que la part d'établissements de l'ensemble des secteurs (respectivement 23 % contre 30 %).

Pour la Flandre, cette part est plus grande (64 % contre 58 %).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem



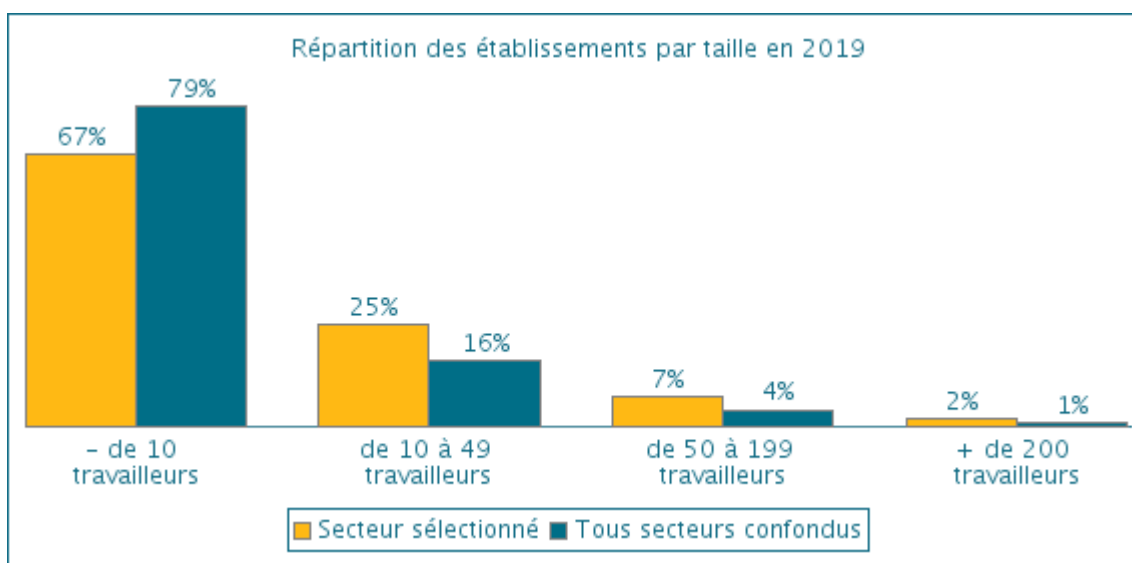
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

### Wallonie

En 2019, la Wallonie comptait 2.477 établissements employant des travailleurs salariés.

Pour ce secteur, on compte très peu de grandes structures (établissements de plus de 200 travailleurs). En effet, ce sont des établissements de moins de 10 travailleurs qui sont les plus représentés (67 %).

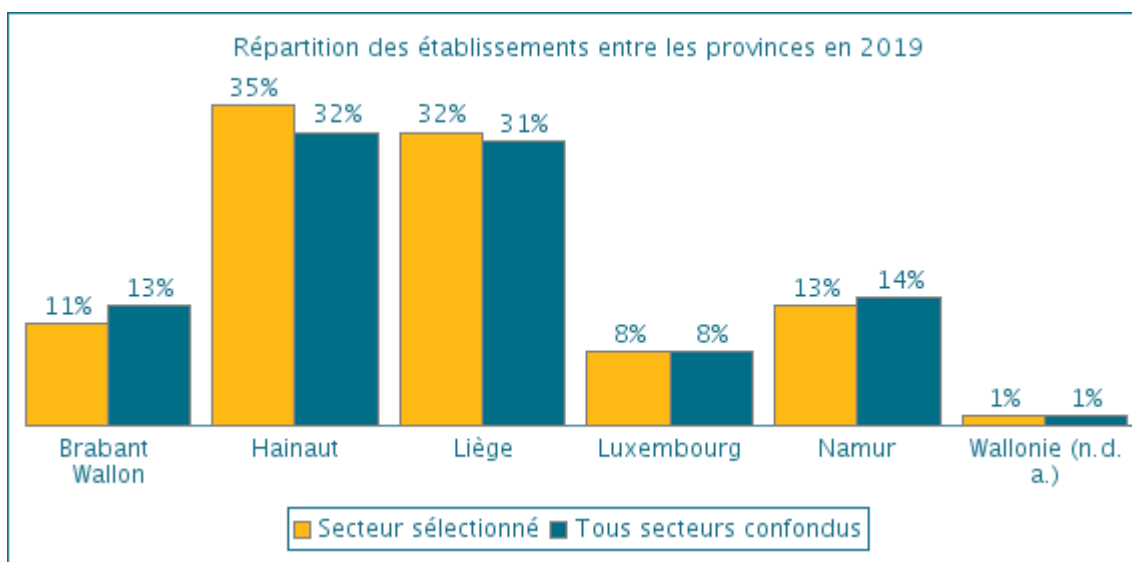
Ces établissements ont principalement leurs activités dans les sous-secteurs des transports routiers de fret et services de déménagement (43 %) et des autres transports terrestres de voyageurs (17%).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

Tout comme pour l'ensemble des secteurs, c'est dans les provinces de Hainaut (35 %) et de Liège (32 %) qu'on retrouve la plus grande proportion d'établissements sur le territoire wallon.





Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

(1) Le terme "établissement" désigne, pour les statistiques ONSS, l'unité d'établissement c'est-à-dire un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise. Il ne faut donc pas confondre avec la notion d'employeur (un employeur peut compter différentes unités d'établissement).

## Emploi dans le secteur

### Niveau d'emploi

#### Belgique

En 2019, le secteur du transport et de la logistique comptabilisait 228.490 travailleurs salariés (1).

Les employés représentent 27 % des salariés, les fonctionnaires 21 % et les ouvriers 52 %.

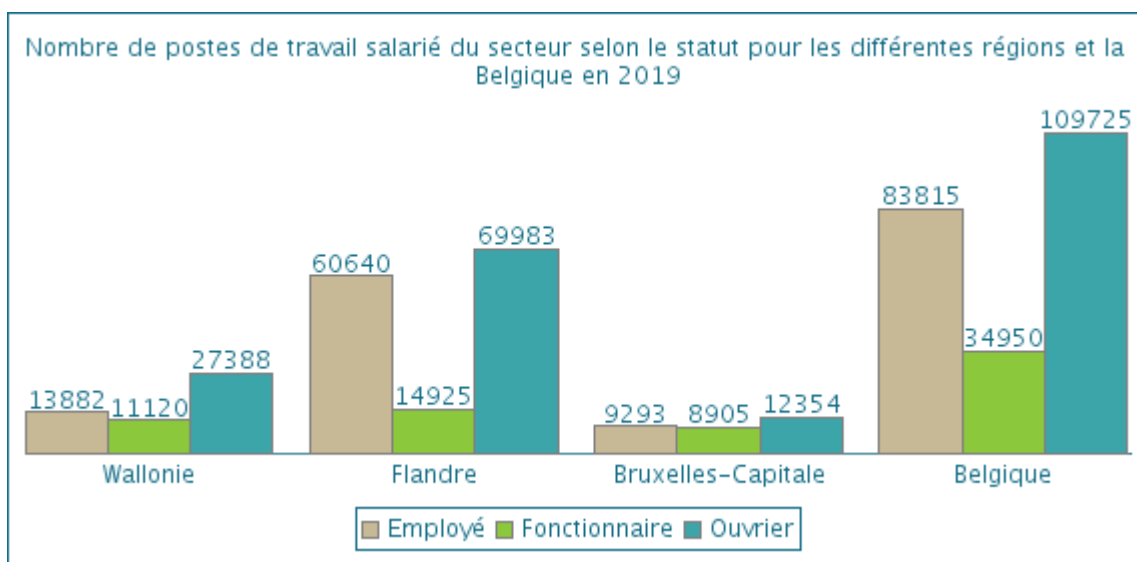
Le secteur du transport et de la logistique pourvoit 5,6 % de l'emploi belge.

Cela le place à la 6<sup>ème</sup> position en termes d'emplois tous secteurs confondus.

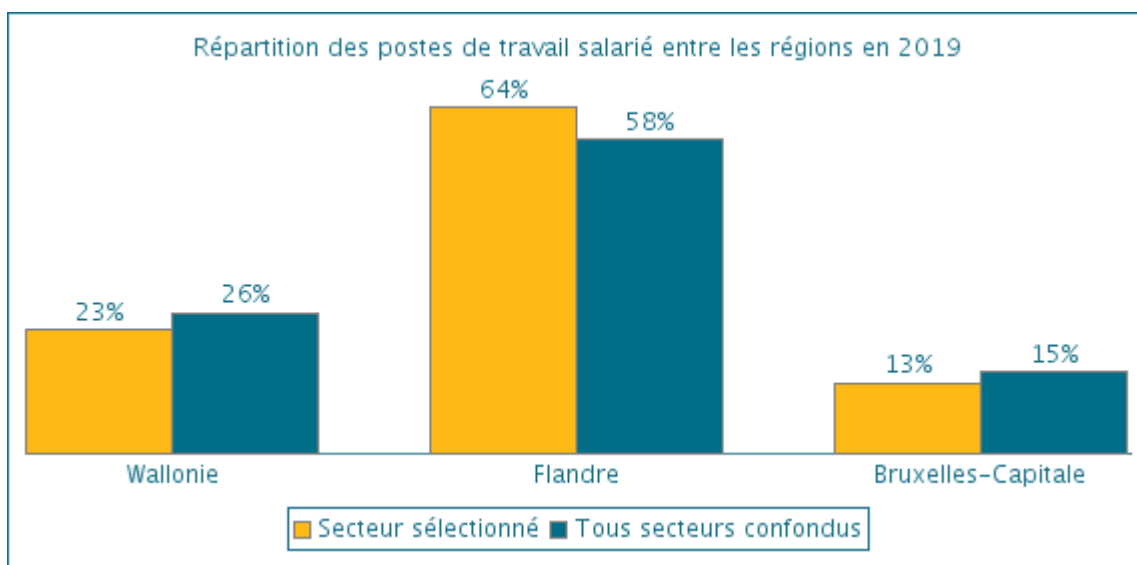
Plus de 2/3 des emplois de ce secteur sont situés en Flandre (64 %), un peu moins d'un emploi sur quatre (23 %) en Wallonie et un peu plus d'un sur dix (13 %) à Bruxelles-Capitale (2).

Le secteur compte, proportionnellement à l'ensemble des secteurs, plus d'emplois en Flandre (64 % contre 58 %) et moins pour les deux autres régions (23 % contre 26 % en Wallonie et 13 % contre 16 % à Bruxelles-Capitale).

L'emploi salarié belge du secteur se répartit principalement au sein des sous-secteurs des transports routiers de fret et services de déménagement (25 %), des services auxiliaires des transports (20 %) des autres transports terrestres de voyageurs (16,5 %), des services auxiliaires des transports (20 %) et des transports ferroviaires de voyageurs autre qu'urbain et suburbain (11 %).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

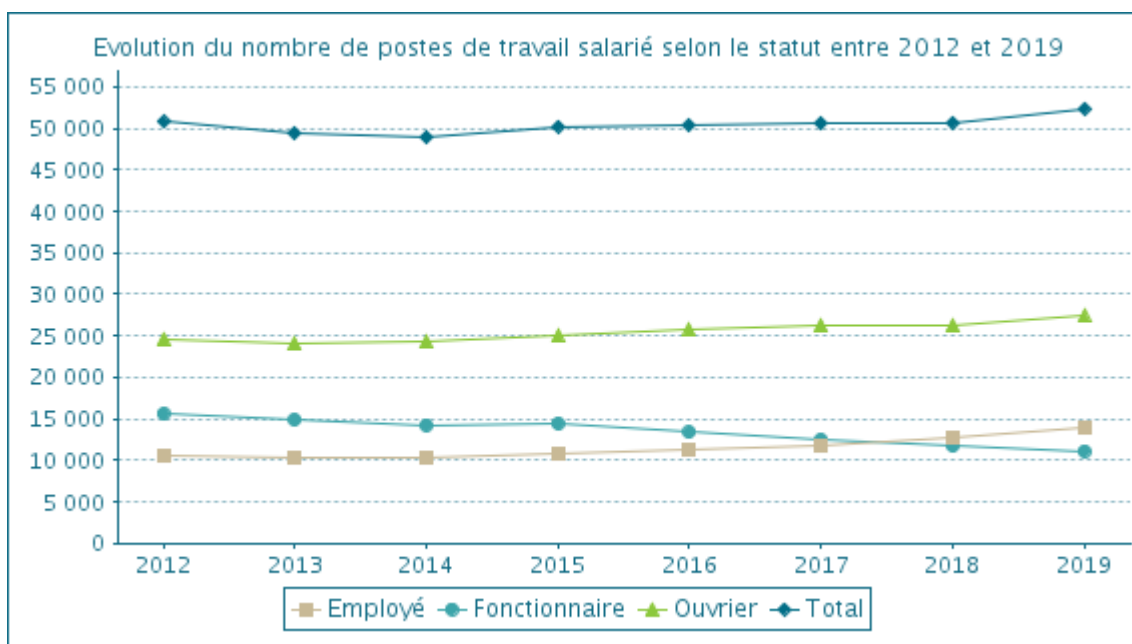


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

### Wallonie

En 2019, la Wallonie comptait 52.390 postes de travail salariés, ce qui représente 4,9 % de l'emploi wallon tous secteurs confondus.

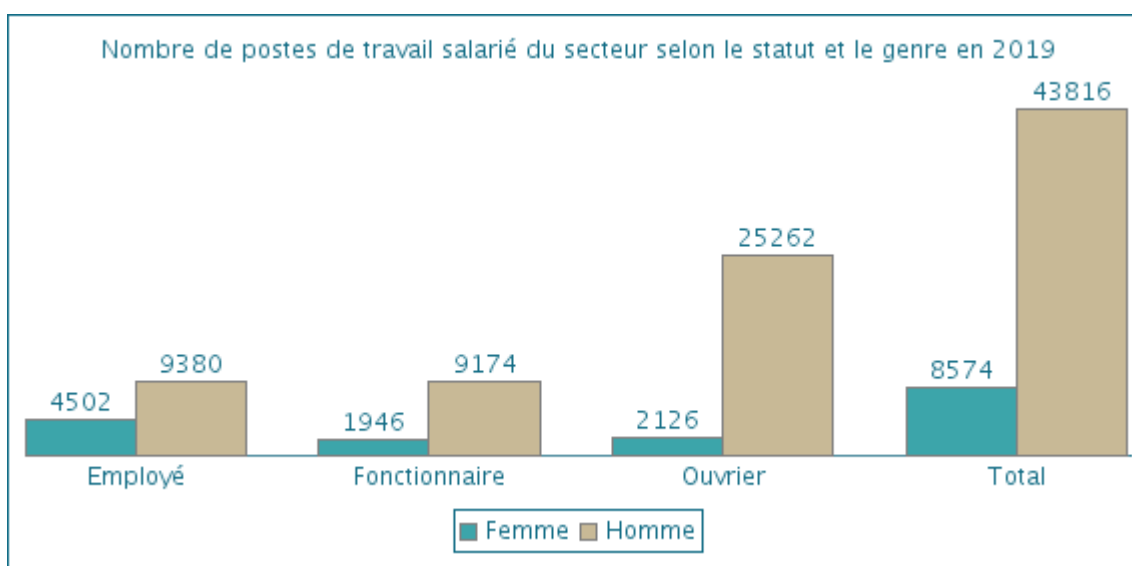
De 2012 à 2019, le secteur des transports et de la logistique a connu une légère croissance de ces postes de travail (3 %), l'essentiel de la hausse s'étant produit entre 2018 et 2019.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2012-2019, calculs le Forem

La répartition selon le genre indique que peu de femmes travaillent dans ce secteur. En Wallonie, ce secteur compte 84 % d'hommes et 16 % de femmes.

C'est parmi les employés qu'on retrouve la plus grande proportion de femmes sur l'ensemble des travailleurs salariés du secteur.

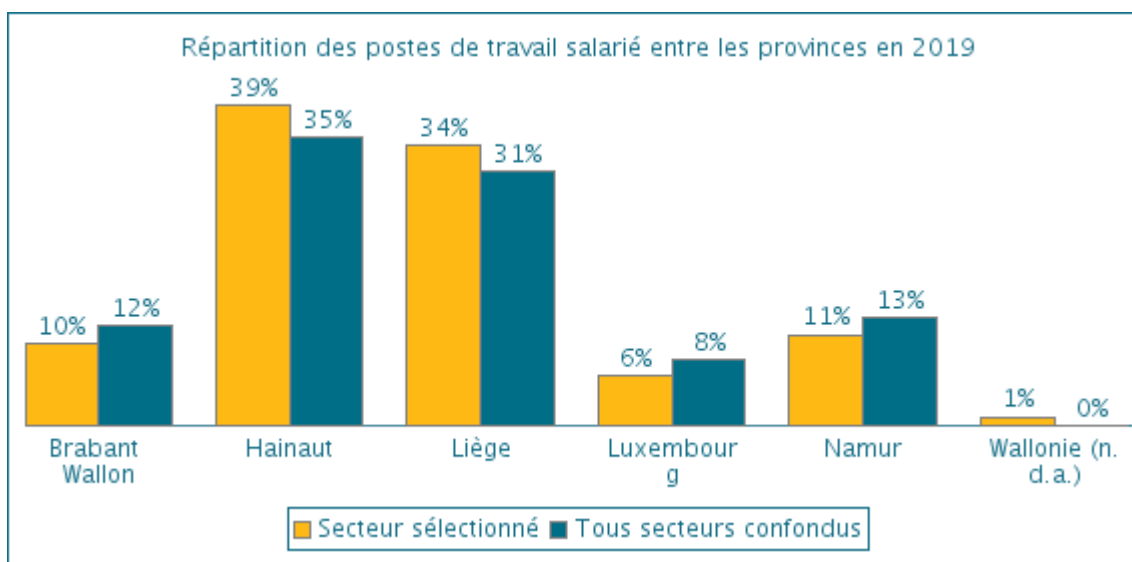


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

La majorité des emplois se situent en province de Hainaut et de Liège.

Ces provinces représentent respectivement 39 % et 34 % de l'emploi wallon du secteur.

En comparaison à l'ensemble des secteurs, seules ces deux provinces ont une proportion d'emplois supérieure pour le secteur des transports et de la logistique.

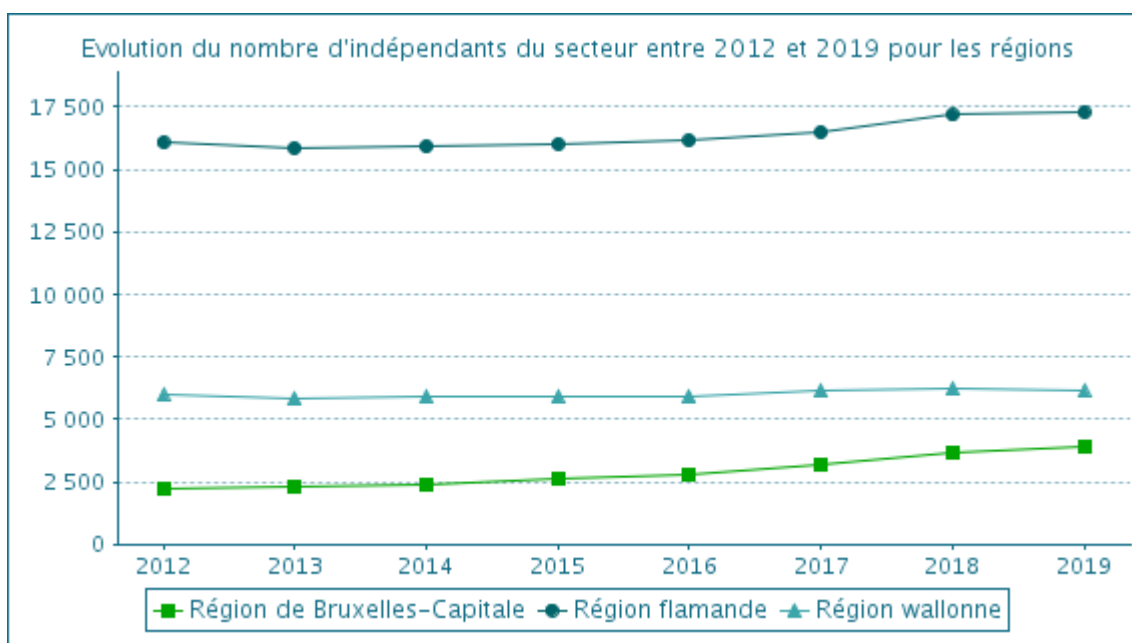


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 30 juin 2019, calculs le Forem

### Les indépendants

En 2019, le secteur du transport et de la logistique comptait 6.132 indépendants (2) en Wallonie, soit 22 % des 27.671 indépendants actifs dans ce domaine en Belgique.

Le secteur du transport et de la logistique regroupe 2,42 % des indépendants belges.



Source : INASTI 2012 - 2019, calculs le Forem

## Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

BRAFCO	Fédération Butane Propane <a href="http://www.brafco.be/FR">http://www.brafco.be/FR</a>
BRV	Union Royale des Armateurs Belges <a href="http://https://www.br.v.be/">http://https://www.br.v.be/</a>
CBD/KBKV	Chambre Belge des Déménageurs <a href="http://www.bkv-cbd.be">http://www.bkv-cbd.be</a>
FBAA	Fédération Belge des Exploitants d'Autobus et d'Autocars et des Organiseurs de Voyage <a href="http://https://www.fbaa.be/fr">http://https://www.fbaa.be/fr</a>
FBOTF	Fédération Belge d'Organisations Transport Fluvial <a href="http://https://www.bftb-fbotf.be/">http://https://www.bftb-fbotf.be/</a>
FCBO	ASBL Formation Car & Bus <a href="http://www.fcbo.be">http://www.fcbo.be</a>
FEBETRA	Fédération Royale Belge des Transporteurs et des prestataires de services logistiques <a href="http://https://www.febetra.be">http://https://www.febetra.be</a>
FS BUS CAR	Fonds Social pour les Ouvriers des Entreprises des Services Publics et Spéciaux et des Services d'Autocars <a href="http://https://www.sociaalfondsocial.be/">http://https://www.sociaalfondsocial.be/</a>
FSTL	Fonds Social Transport et Logistique <a href="http://https://www.fstl.be">http://https://www.fstl.be</a>
Fédération employeurs commerce international	Fédération d'Employeurs pour le commerce international, le transport et la logistique <a href="http://https://www.wf-fe.be/fr/home">http://https://www.wf-fe.be/fr/home</a>
GTL	Groupement national des entreprises de taxis et de voitures de location <a href="http://www.gtl-taxi.be">http://www.gtl-taxi.be</a>
IBOT	Institut Belge des Organiseurs de Transport <a href="http://https://www.bit0-ibot.be/">http://https://www.bit0-ibot.be/</a>
ICB	Institut pour l'autocar et l'autobus ASBL <a href="http://#https://www.icb-institute.be/fr/##">http://#https://www.icb-institute.be/fr/##</a>

ITLB	Institut du transport routier et logistique Belgique <a href="http://www.itlb.be/">http://www.itlb.be/</a>
Logistics in Wallonia	Logistics in Wallonia <a href="http://https://www.logisticsinwallonia.be/">http://https://www.logisticsinwallonia.be/</a>
LOGISTIQUE La Louvière	Forem Formation Logistique La Louvière <a href="http://https://hainaut.formation-logistique.be/">http://https://hainaut.formation-logistique.be/</a>
LOGISTIQUE Liège	Forem Formation Logistique Liège <a href="http://https://liege.formation-logistique.be/">http://https://liege.formation-logistique.be/</a>
LOGOS	Fonds de formation pour les employés du commerce international, du transport et de la logistique <a href="http://https://www.logosinform.be/">http://https://www.logosinform.be/</a>
UPTR	Union Professionnelle du Transport par Route <a href="http://https://www.uptr.be/index.php/fr/">http://https://www.uptr.be/index.php/fr/</a>
WAN	Wallonie Aerotraining Network - Centre de compétence dans le domaine de l'aéronautique <a href="http://https://www.wan.be/">http://https://www.wan.be/</a>

## Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les principales commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
112	Commission paritaire des entreprises de garage
139	Commission paritaire de la batellerie
140	Commission paritaire du transport
218	Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés
226	Commission paritaire pour les employés du commerce international, du transport et des branches d'activité connexes
301	Commission paritaire des ports
315	Commission paritaire de l'aviation commerciale
316	Commission paritaire pour la marine marchande
328	Commission paritaire du transport urbain et régional

## Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2020 en provenance de ce secteur.

**Conducteur/conductrice de transport de marchandises (réseau routier) (43114)**

Métiers du groupe: Chauffeur de poids lourd (4311401)

**Agent/agent de manipulation et de déplacement des charges (43312)**

Métiers du groupe: Ouvrier de manutention portuaire (4331204), Agent de piste aéroportuaire (4331205), Manutentionnaire (4331202), Conducteur de chariot élévateur (4331201)

**Agent/agent de stockage et de la répartition de marchandises (43311)**

Métiers du groupe: Préparateur de commandes en logistique (4331103), Magasinier (4331101)

**Conducteur/conductrice de transport en commun (réseau routier) (43112)**

Métiers du groupe: Chauffeur d'autocar (4311201), Conducteur d'autobus (4311202), Cocher (4311203), Conducteur de train touristique (4311204)

**Mécanicien/mécanicienne de véhicules particuliers et industriels (44321)**

Métiers du groupe: Technicien de maintenance et de diagnostic poids lourds (MDT) (4432109), Mécanicien polyvalent (4432107), Contrôleur technique automobile (4432103), Expert en automobile (4432104), Mécanicien poids lourds (4432105), Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers (4432101), Monteur de pneus (4432106), Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA) (4432108)

**Conducteur-livreur/conductrice-livreuse (43113)**

Métiers du groupe: Chauffeur service express (4311305), Chauffeur livreur (sur une tournée) (4311302)

**Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises (61312)**

Métiers du groupe: Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques (6131202), Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises (6131201)

**Conducteur/conductrice de transport de particuliers (43111)**

Métiers du groupe: Conducteur de véhicule sanitaire (4311101), Chauffeur de taxi (4311103), Conducteur de transport de particuliers (4311102)

**Responsable logistique (61311)**

Métiers du groupe: Responsable logistique (6131101), Technicien d'exploitation logistique (6131106), Responsable d'exploitation de transport fluvial (6131105), Responsable d'entrepôt (6131102), Responsable d'exploitation aéroportuaire (6131103), Responsable d'exploitation portuaire (6131104)

**Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs (61313)**

Métiers du groupe: Dispatcher des transports routiers des voyageurs (6131302), Chef de dépôt (6131301)

**Agent administratif/agent administrative d'entreprise (12121)**

Métiers du groupe: Aide-comptable (1212101), Employé administratif (1212104)

**Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises (43331)**

Métiers du groupe: Agent administratif de la circulation internationale des marchandises (4333101)

**Cadre de la gestion des ressources humaines (32121)**

Métiers du groupe: Consultant en interim (3212105), Responsable des ressources humaines (3212101), Gestionnaire de paie (3212104), Assistant ressources humaines (3212103)

**Polymaintenicien/polymaintenicienne (44341)**

Métiers du groupe: Electromécanicien de maintenance industrielle (4434101)

**Informaticien/informaticienne d'étude (32321)**

Métiers du groupe: Architecte réseaux de télécom (3232107), Administrateur de systèmes d'information (3232106), Analyste informatique (3232101), Développeur informatique (3232102), Géomaticien (3232105), Spécialiste de réseaux (3232104), Web développeur (3232103)

### **Technicien/technicienne des services comptables (12142)**

Métiers du groupe: Comptable (1214201)

### **Déménageur/déménageuse (43313)**

Métiers du groupe: Déménageur (4331301)

### **Technicien/technicienne de préparation des vols (61331)**

Métiers du groupe: Agent technique de préparation des vols (6133101)

### **Conducteur/conductrice d'engins de levage (43221)**

Métiers du groupe: Conducteur de grue (4322101), Pontier (4322102)

### **Personnel navigant commercial de l'aviation civile (43413)**

Métiers du groupe: Hôtesse de l'air/ Steward (4341302)

### **Instructeur/institutrice en conduite de véhicules à moteur (22221)**

Métiers du groupe: Instructeur en conduite de véhicules à moteur (2222101)

### **Affréteur/affréteuse (43332)**

Métiers du groupe: Affréteur (4333201)

### **Cadre de gestion administrative des ventes (33115)**

Métiers du groupe: Assistant commercial (3311502), Responsable de gestion administrative des ventes (3311501), Responsable de la relation clientèle (3311503)

### **Soudeur/soudeuse (44132)**

Métiers du groupe: Soudeur (4413201)

### **Réparateur/réparatrice en carrosserie (44323)**

Métiers du groupe: Démonteur monteur en carrosserie (4432306), Préparateur en carrosserie (4432301), Tôlier en carrosserie (4432302), Poseur de pare-brise (4432305), Carrossier (4432304), Peintre en carrosserie (4432303)

## **Codes NACE**

Le secteur Transports et logistique est composé des codes Nace-Bel 2008 suivants :

49.1 Transport ferroviaire de voyageurs autre qu'urbain et suburbain

49.2 Transports ferroviaires de fret

49.3 Autres transports terrestres de voyageurs

49.4 Transports routiers de fret et services de déménagement

49.5 Transports par conduites

50.1 Transports maritimes et côtiers de passagers

50.2 Transports maritimes et côtiers de fret

50.3 Transports fluviaux de passagers

50.4 Transports fluviaux de fret

51.1 Transports aériens de passagers

51.2 Transports aériens de fret et transports spatiaux

52.1 Entreposage et stockage

52.2 Services auxiliaires des transports

53.1 Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel

53.2 Autres activités de poste et de courrier



N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.